Séance du 29 janvier 2021

L'An deux mil vingt et un, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de CROTTET, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes (en raison des mesures sanitaires actuelles liées à la COVID 19), à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe LHÔTELAIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2021

Date d'affichage : IDEM

Nombre de Conseillers

* en exercice : 17
* présents : 16
* votants : 17

Conseillers	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs	Conseillers	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
LHÔTELAIS Jean-Philippe	Х				MIDAVAINE Emmanuelle	Х			
TURCHET Caroline	Х				PELLETIER Sophie		Х		LHÔTELAIS Jean- Philippe
FAYEMI Dominique	Х				QUERTIER Aurore	Х			
DURANDIN Patrick	Х				GAGNAIRE Jean- Marie	Х			
COLLARD Chantal	Х				DUBORDIER Damien	X			
PONCIN Georges	Х				DANNACHER Michèle	Х			
LOTTE Bernard	Х				DUTARTRE François	Х			
REBESCHINI Martine	Х				DOUCET Roselyne	Х			
PECHOUX Frédéric	Х								

Madame Chantal COLLARD a été élue secrétaire de séance Le procès-verbal de la dernière réunion a été lu et adopté.

M. le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

- Compte rendu des derniers Conseils Communautaires et retour d'autres réunions.
- Semaine scolaire (organisation en 4 jours/semaine)
- Fixation du nombre d'adjoints suite à démission d'une adjointe (5 étaient fixés au PV du 23 mai 2020)
- Réactualisation de la délibération du 12 juin 2020 nommant les membres du CCAS
- Réactualisation de la délibération du 29 mai 2020 fixant les membres des commissions internes de travail
- Compte rendu des décisions du maire prises par délégation.
- ouverture de crédits avant vote du budget
- Documents d'urbanisme
- Courriers divers
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part de la démission présentée par Mme Stéphanie PIGNET conseillère municipale et adjointe. Cette démission validée par Madame la Préfète de l'Ain a permis l'intégration immédiate dans le conseil municipal de Madame Roselyne DOUCET, candidate arrivant juste après le dernier élu sur la liste majoritaire, au titre de conseillère municipale.

Après avoir souhaité la bienvenue à la nouvelle arrivante, Monsieur le Maire lui a remis la charte de l'élu local.

Compte rendu des derniers Conseils Communautaires et retour d'autres réunions.

Le compte rendu du conseil communautaire du 14 décembre 2020 a été transmis à chaque élu. Personne n'a de question à poser.

Mme COLLARD rappelle les titres de la réunion de la commission tourisme et culture du 26 janvier 2021 et précise que le compte rendu détaillé sera transmis à chacun dès réception.

Comptes rendus sont également donnés des réunions des commissions Assainissement du 21 janvier 2021 et aménagement du territoire et développement économique du 27 janvier 2021.

Rythmes scolaires 2021

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de renouveler en accord avec le conseil d'école la demande de dérogation pour la semaine scolaire à 4 jours pour la rentrée 2021.

Le conseil d'école réuni le 14 janvier 2021 a donné un avis favorable pour le renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire sur 8 demi-journées à la rentrée 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité le choix du conseil d'école et sollicite le maintien de la semaine à 4 jours sur les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Modification du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire expose que Mme Stéphanie PIGNET a demandé sa démission du conseil municipal, son courrier a été immédiatement transmis à Madame la Préfète de l'Ain qui a accepté la démission de l'intéressée. Mme PIGNET ayant reçu notification de l'accord de la Préfecture le 19 janvier 2021, n'a plus le titre d'adjointe à compter du 20 janvier 2021et a été remplacée immédiatement par la candidate suivante en application de l'article L 270 du code électoral.

Monsieur le Maire propose de ne pas remplacer cette adjointe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE par 14 voix pour , 1 voix contre et 2 abstentions , de ne pas remplacer Madame PIGNET et de porter le nombre d'adjoints à QUATRE au lieu de cinq. Les adjoints seront donc remontés d'un rang dans l'ordre du tableau.

Remplacement d'un membre du C.C.A.S suite à la démission d'un élu.

M. le Maire expose que, suite au renouvellement des conseillers municipaux, la constitution du nouveau conseil d'administration du centre communal d'action sociale a été réalisée par délibération du 12 juin 2020.

Le conseil avait fixé à treize le nombre des membres du conseil d'administration dont six élus en son sein.

Mme Stéphanie PIGNET membre élue par le conseil municipal ayant démissionné, il y a lieu de la remplacer.

Madame Caroline TURCHET siégeant au conseil municipal, propose sa candidature.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré :

VOTE et ELIT à l'unanimité Madame Caroline TURCHET pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Mme PIGNET.

Commissions internes de travail

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de modifier la délibération du 29 mai 2020 et du 17 juillet 2020 concernant les commissions de travail suite à la démission, courant janvier 2021, d'une élue.

Monsieur le Maire rappelle que les Commissions internes de travail sont créées pour la durée du mandat, elles sont éventuellement modifiées en cours du mandat par une nouvelle délibération si un de ses membres n'en fait plus partie, ce qui est le cas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉSIGNE la nouvelle composition des commissions comme suit :

- Affaires Scolaires, Jeunesse et Sport
- ➤ Caroline TURCHET
- > Roselyne DOUCET
- ➤ Sophie PELLETIER
- ➤ Aurore QUERTIER
- Chantal COLLARD

- Economie et Finances

- > Dominique FAYEMI
- ➤ Patrick DURANDIN
- Georges PONCIN
- ➤ Michèle DANNACHER
- > François DUTARTRE

- Environnement/Cadre de vie

- ➤ Roselyne DOUCET
- ➤ Martine REBESCHINI
- ➤ Jean-Marie GAGNAIRE
- ➤ Caroline TURCHET
- > Emmanuelle MIDAVAINE
- > Sophie PELLETIER
- Georges PONCIN
- > Frédéric PECHOUX

- Urbanisme/Sécurité routière

- ➤ Patrick DURANDIN
- Bernard LOTTE
- ➤ Michèle DANNACHER
- Damien DUBORDIER
- Georges PONCIN
- Caroline TURCHET
- > Jean-Marie GAGNAIRE
- > Frédéric PECHOUX

- Informatique

- > Patrick DURANDIN
- Dominique FAYEMI

- Affaires Culturelles/Vie associative

- ➤ Chantal COLLARD
- ➤ Martine REBESCHINI
- ➤ Michèle DANNACHER
- ➤ Aurore QUERTIER
- ➤ Emmanuelle MIDAVAINE

Communication/Informations

- ➤ Martine REBESCHINI
- > Roselyne DOUCET
- > Chantal COLLARD
- ➤ Aurore QUERTIER

- Commémorations/Réceptions/Mémoire

- Georges PONCIN
- ➤ Roselyne DOUCET
- Dominique FAYEMI
- Patrick DURANDIN

- > Sophie PELLETIER
- Bernard LOTTE
- > François DUTARTRE
- Ferme des hauts de Saint Paul
- DANNACHER Michèle
- > FAYEMI Dominique
- DUBORDIER Damien
- ➢ GAGNAIRE Jean-Marie
- DURANDIN Patrick
- Complexe périscolaire
- COLLARD Chantal
- ➢ GAGNAIRE Jean-Marie
- DURANDIN Patrick
- > TURCHET Caroline
- Roselyne DOUCET

Compte rendu des décisions du maire prises par délégation.

- Suppression de la régie de recettes de la cantine qui n'a plus d'utilité suite à l'utilisation du logiciel ROPACH depuis novembre 2020.
- Mise a jour de contrats d'Assurances (suite à la vente de plusieurs matériels)
- Assurance de la mini pelle
- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire auprès de Gras Savoye sur les mêmes bases d'assurance que le précédent suite à la renégociation des tarifs réalisée par le centre de gestion.

Reprise dans la limite du quart, des crédits ouverts en 2020, pour financement d'investissements, avant le vote du budget.

Afin de régler des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du quart ouvert en 2020, c'est-à-dire à hauteur de 36 866 € maximum, montant obtenu ainsi qu'il suit :

- Dépenses d'investissement prévues au budget 2020 580 030 €
- Dépenses financières..... 377 564 €
- Chapitre 040 et 041 (opérations d'ordre)..... 55 000 €

147 466 € X ¼ = 36 866 € maximum.

Les crédits nécessaires sont au-dessous de ce plafond, ils seront affectés aux opérations suivantes :

- 133 Opération « Equipement de l'Ecole »
Adoucisseur compte 213123 500 €
Licences perpétuelles compte 2051507 €
- 151 Opération « Acquisition matériel »
Mini-pelle, compte 21578
Bancs , compte 2188
- 191 Opération « Mise en accessibilité »
Mise en place d'une main courante cols de cygne et garde corps, nez de marche, adaptation porte extérieure etc compte 213182 458 €
222 Onération « Améliaration de la géaurité routière »
- 232 Opération « Amélioration de la sécurité routière »
Panneaux ,compte 2152
Panneaux ,compte 2152

S'ENGAGE à inscrire au budget 2021, en recettes, les crédits correspondants.

Documents d'urbanisme

Le conseil municipal prend connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis la réunion du 18 décembre 2020 :

Droit de préemption Urbain

Vte QUIVET-CHAMBARD / RIBEIRO DOS SANTOS – BOTTON « 884 rue de la Villeneuve »

Permis de construire

PC 00113419D0015 T 01 – Monsieur LAY Pierre-Etienne et CUINET Etienne dont leur entreprise Les Deux Pierres demeure 32 impasse des Pommiers à Crottet pour le transfert de demandeur au nom de SCI Les Pierre

Déclarations Préalables

DP 001 134 20 D0074 - Monsieur LAVOIGNAT Thierry demeurant 105 chemin des Meuniers - 01290 CROTTET pour la création d'une fenêtre

DP 001 134 20 D0075 – Madame BUIS Marie-Thérèse demeurant 588 rue de Chavannes – 01290 CROTTET pour la réfection d'un toit au Chemin des Crues.

DP 001 134 20 D0076 – Syndicat du Centre Commercial de la Samiane demeurant 20 boulevard Voltaire – 01000 BOURG EN BRESSE pour la réfection partielle du toit, des façades et du soubassement d'un muret Rue de la Samiane.

DP 001 134 20 D0077 - Monsieur ROBERT Cyril demeurant 176 montée des Abîmes - 01290 CROTTET pour la pose d'un portail ;

DP 001 134 21 D0001 – Madame GUILLEMOT Justine demeurant 17 chemin des Prés – 01290 PONT DE VEYLE pour la création d'ouvertures, ravalement de façades et clôture – 43 rue de la Croix Guérin.

DP 001 134 21 D0002 – Monsieur CHALEARD Michel demeurant 74 a chemin des Creuses – 01290 CROTTET pour un pool house.

DP 001 134 21 D0003 – Monsieur PEINADO-GOMEZ Sébastien demeurant 43 allée des Terrasses – 01290 CROTTEET pour la création d'une terrasse d'une clôture, portail et muret.

Courriers divers

Néant.

Questions diverses

Le maire précise que les conseillers peuvent consulter dans son bureau, quand ils le souhaitent, tous les plans des chantiers en cours : abris de bus, passage à niveau n° 1, radars pédagogiques, plan des Terrasses, etc..

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close. Délibéré en séance les jour, mois et an susdits. La séance est levée à vingt et une heures quarante-cinq minutes.

LHÔTELAIS	TURCHET	FAYEMI	DURANDIN	COLLARD	PONCIN
LOTTE	REBESCHINI	PECHOUX	MIDAVAINE	PELLETIER Excusée	QUERTIER
GAGNAIRE	DUBORDIER	DANNACHER	DUTARTRE	DOUCET	